

se-Seine

auxiliaires de justice
à la procédure
l'expulsion

EMENT DÉFINIE

asse-Seine, SA d'HLM, 138, boulevard
x,
res, des auxiliaires de justice (officiers
tecourement et/ou d'expulsion.
géré par l'agence du Havre.
géré par l'agence de Fécamp.
gence de Rouen Val-de-Reuil.
ation librement définie (ordonnance
des documents à joindre à la proposi-
gement, sont précisées dans le régle-
janvier 2015 à 14 h 00; soit par voie pos-
de réception, ou par Chronopost, soit
5. Adresse : 138, boulevard de Stras-
ention de Mme Laurence Lacroix, avec
par le service courrier.

à consultation sera à la disposition des
partir du 16 décembre 2014, après de
ou Le Havre. Tél. 02 32 74 98 21.

techniques :
r.fr ou stephanie.berlin@groupe3fr
e 2014.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date
du 1er décembre 2014, à Caen, il a
été constituée une société présentant
les caractéristiques suivantes :
Dénomination : Cadi Web.
Forme : société à responsabilité limi-
tée.
Siège social : 7, rue Magellan,
14200 Hérouville-Saint-Clair.
Objet : tous types de prestations dans
les domaines de l'informatique, web
et de commerce.
Durée de la société : 99 années à
compter de son immatriculation au
RCS.
Capita social fixe : 1.000 euros divisé
en 100 parts sociales de 10 euros
chacune.
Général : Emmanuel Antunes, 7, rue
Magellan, 14200 Hérouville-Saint-
Clair.
La société sera immatriculée au Re-
gistre du commerce et des sociétés
de Caen.
Pour avis.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date à
Caen du 3 décembre 2014, il a été
constituée une société civile de
moyens dénommée : «Des Docteurs
Cleron et Delmas cardiologues».
Capital : 600 euros.
Siège social : 111, boulevard des Bel-
les-Portes, 14200 Hérouville-Saint-
Clair.
Objet : faciliter l'exercice de l'activité
professionnelle de ses membres par
la mise en commun de moyens tant
humains que matériels nécessaires à
l'exercice de leur profession.
Durée : 99 années à compter de son
immatriculation au RCS.
Cogérants : Stéphanie Cleron, demeu-
rant 11, rue des Cordières, 14970 Bé-
nouville, et Philippe Delmas demeu-
rant 9, avenue du Maréchal-Joffre,
14000 Caen.
Immatriculation : au RCS de Caen.
Les cessions sont libres entre asso-
ciés et au profit du conjoint, des as-
sociés ou descendants du cédant.
Toutes autres cessions ou transmis-
sions sont soumises à l'autorisation
préalable de l'assemblée générale
des associés.
Pour avis
Les Cogérants.

ENFIN UN SITE
UNIQUE POUR VOS
NOUVEAUX MARCHÉS
PUBLICS...
L'ACTUELLE DCSMACHES.COM
Vos probabilités en q

Abonnez-vous !
Pour recevoir le journal tous les
matins chez vous avant 7h30
dans votre boîte aux lettres
et dès 5 heures du matin sur vos
écrans.
Tarifs et offres en r

Avis administratifs
Communauté de Communes
LINTERCOM LISIEUX
PAYS D'AUGE NORMANDIE
Approbation de
la modification simplifiée n°1
du PLU de Le Mesnil-Guillaume

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

AVIS
D'ENQUÊTE CONJOINTE
Par arrêté préfectoral du 25 novem-
bre 2014, M. le Préfet de Calvados a
prescrit l'ouverture d'une enquête pu-
blique conjointe, du lundi 5 janvier à
8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à
17 h 00, préalable à la déclaration
d'utilité publique et enquête parcel-
laire en vue du projet de création d'un
cimetière paysager sur le territoire de
la commune de Fleury-sur-Orne.

INVENTAIRE ET PROJET
DE RÈGLEMENT
DE LA SUCCESSION
Le directeur régional des finances pu-
bliques, CS 84456, 35044 Rennes ce-
dex, curateur de la succession de
Mme Marie Guillemette veuve Berth,
décédée le 21 janvier 2008 à
Caen (14), a établi l'inventaire et le
projet de règlement. Référence :
n° 7402/14.

NOMINATION D'UN CURATEUR
Par décision du tribunal de grande
instance de Caen en date du
1er août 2014, le directeur des finan-
ces publiques de la Région Bretagne
a été nommé curateur de la succes-
sion de Mme Marie France Allain, dé-
cédée le 5 juillet 2012 à Bayeux, réfé-
rence : n° 7626/14.
Les créanciers doivent déclarer leur
créance par lettre recommandée avec
AR au Pôle de gestion, des patrimoi-
nes privés, CS 84456, 35044 Rennes
cedex.

LA PLAINE NORMANDE (SA
d'HLM)
Vend
à Lisieux (14)
5, allée Gérard-Philippe
UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

UN PAVILLON
T4 comprenant : entrée, rangement,
séjour, cuisine, salle de bain, wc,
3 chambres, d'une surface d'environ
80 m2 habitables. Garage et jardin
privé. Chauffage électrique, fenêtres
PVC double vitrage.
Classe Énergie : F. Référence :
0079.0023/0079-003538.
Prix de vente : 114.900 euros.*
à Vassy (14)

Le commissaire-
priseur
spécialiste-conseil
à votre service
La commissionnaire, référence : n° 7402/14.

ouest-france.fr/dansnoscoeurs
le site obsèques du journal Ouest-France
un espace gracieux de souvenirs et de condoléances
ouest-france
membre du réseau
noscoeurs
Les avis d'obsèques du jour* dans votre commune

Table with 2 columns: Location and Name. Locations include Argences, Lisieux, Lisson, Orbec, etc. Names include M. Daniel Carmes, M. Maurice Ducamp, etc.

Falaise, Argences, Beauvais, Trun
Cyrille Loisel et Bérange, Nadège et Marc Caridi,
Delphine Loisel et Tony, ses petits-enfants, et leurs conjoints;
ses arrière-petits-enfants, toute la famille et les amis ont la tris-
tesse de vous faire part du décès de
Madame Marie FEBRER
veuve CHAMPEL
survenu le 12 décembre 2014, à l'âge de 92 ans.
La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 17 décembre 2014,
à 15 heures, en l'église Saint-Gervais de Falaise, suivie de
l'inhumation au cimetière Saint-Gervais de la même commune.
Mme Febrer repose à la Maison funéraire Mélangier à Falaise.
La famille remercie le personnel de la maison de retraite de Trun.
Que des fleurs, pas de plaques.
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.
PFG Services Funéraires, 125, av. Georges-Cliemenceau,
Caen, tél. 0231 94 63 64.

Argences, Les Montcaux
Basly
Daniel et Christine Ducamp,
Chantal Ducamp,
Thierry et Florence Ducamp,
ses enfants;
Estelle, Alexandre, Lucas,
Amandine, Ohana et Valentin,
ses arrière-petits-enfants,
et toute la famille ont la tristesse
de vous faire part du décès de
Monsieur
Maurice DUCAMP
survenu le 13 décembre 2014, à
l'âge de 80 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 18 décembre 2014, à
10 heures, en l'église Saint-
Jean-Baptiste d'Argences.
Ni fleurs, ni plaques, des dons
pour le centre François Baclesse.
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
PF Argences,
24, rue Maréchal-Foch, Argences,
tél. 02 31 37 60 00.

Évrecy
Ariette et Serge Létourneur,
Partick et Martine Fontaine,
ses enfants;
Anne-Sophie,
Frédérique et Emmanuel,
Dimitri et Marlène,
Sandrine, ses petits-enfants;
Nathan, Olivia, Alexandre, Robin,
Cléa, ses arrière-petits-enfants;
Mme Simone Cosme, sa sœur;
les familles Fontaine, Cosne,
Martin, Aube, sa belle-sœur,
ses neveux et nièces, sa cousine;
toute la famille et les amis ont la
douleur de vous faire part du dé-
cès de
Monsieur André FONTAINE
survenu à Fontenay-le-Pesnel le
13 décembre 2014, dans sa
91e année.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 18 décembre 2014, à
15 h 30, en l'église de Banne-
ville-sur-Ajon, où l'on se réunira.
Un registre à signatures sera ou-
vert à l'église.
M. Fontaine repose à la chambre
funéraire d'Aunay-sur-Odon, 40,
des fleurs naturelles, des prières
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Bourg,
14260 Banneville-sur-Ajon.
PF Rougeron, Aunay-sur-Odon,
tél. 02 31 77 88 61.

Bretteville-sur-Laize
Mme Jocelyne Thibault,
Mme Michèle Paterek,
Mme Françoise Leroy,
Mme Geneviève Edouard,
M. Jean Godard,
M. Philippe Godard,
ses enfants;
Mme Simone Lecoq, sa sœur,
Mme Odette Letellier,
sa belle-sœur;
ses belles-filles et gendres, ses
petits-enfants et arrière-petits-en-
fants, toute la famille ont la dou-
leur de vous faire part du décès
de
Madame Thérèse GODARD
née LETELLIER
survenu le 14 décembre 2014, à
l'âge de 89 ans.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée jeudi 18 décembre, à
14 h 30, en l'église de Brette-
ville-sur-Laize.
Mme Godard repose à la chambre
funéraire Barbier, 3, rue Eustache-
Restout à Caen.
Condoléances sur registre et sur
www.dansnoscoeurs.fr
Cet avis tient lieu de faire-part et
de remerciements.
PF Barbier,
Fleury-sur-Orne,
tél. 02 31 82 34 43.

Caen, Cresserons, Bouffay
M. et Mme Rémi Marie,
M. et Mme Jean-Louis Marle,
M. et Mme Francis Marie,
ses enfants;
M. et Mme Fabrice Marie,
M. et Mme Denis Herlin,
M. et Mme Sylvain Marle,
M. Stéphane Marie,
M. et Mme
Jérôme et Noémie Marie,
Mlle Julie Marie,
M. Samuel Marie,
M. Xavier Marie,
et Mme Amélie Carlier,
M. Damien Marie
et Mme Amélie Levlennols,
et Mme Amélie Levlennols,
François-Xavier, Guillaume, Pierre-
Alexis, Astrid, Mathilde, Ombeline,
Élodie, Maud, Laure, Samuel,
Aloys, Olivia, Lola, Manoël, Arthur,
Thiméo, Gabin,
ses arrière-petits-enfants
ont la douleur de vous faire part
du décès de
Madame Renée MARIE
née COULMAUX
survenu à Caen, le 13 décembre
2014, dans sa 94e année.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée mercredi 17 décembre
2014, à 14 h 30, en l'église Saint-
Julien de Caen.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Rémi Marie,
3, avenue de Lausanne,
14000 Caen.

Caen, Cresserons, Bouffay
M. et Mme Rémi Marie,
M. et Mme Jean-Louis Marle,
M. et Mme Francis Marie,
ses enfants;
M. et Mme Fabrice Marie,
M. et Mme Denis Herlin,
M. et Mme Sylvain Marle,
M. Stéphane Marie,
M. et Mme
Jérôme et Noémie Marie,
Mlle Julie Marie,
M. Samuel Marie,
M. Xavier Marie,
et Mme Amélie Carlier,
M. Damien Marie
et Mme Amélie Levlennols,
et Mme Amélie Levlennols,
François-Xavier, Guillaume, Pierre-
Alexis, Astrid, Mathilde, Ombeline,
Élodie, Maud, Laure, Samuel,
Aloys, Olivia, Lola, Manoël, Arthur,
Thiméo, Gabin,
ses arrière-petits-enfants
ont la douleur de vous faire part
du décès de
Madame Renée MARIE
née COULMAUX
survenu à Caen, le 13 décembre
2014, dans sa 94e année.
La cérémonie religieuse sera célé-
brée mercredi 17 décembre
2014, à 14 h 30, en l'église Saint-
Julien de Caen.
Condoléances sur registre.
Cet avis tient lieu de faire-part.
M. et Mme Rémi Marie,
3, avenue de Lausanne,
14000 Caen.

Annonces légales

Avis de marchés publics
Procédure adaptée article 28
Marchés inférieurs à 25 000 euros HT

ARTISANS, CHEFS D'ENTREPRISES
cette rubrique est faite pour vous
Consultez les marchés publics inférieurs à 25 000 euros des collectivités, établissements publics et administrations de votre région.
Vous les retrouvez également sur le site : ouestmarches.com

Tarif de référence stipulé dans Art.6 de l'arrêté ministériel du 20 décembre 2013 soit 4,04 € ht la ligne.
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernés et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actuelgales.fr.

Enquête publique
PREFET DU CALVADOS
Direction départementale des territoires et de la mer
AVIS AU PUBLIC

Ouverture d'une enquête publique unique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général et à l'Autorisation au titre des articles L. 211-7 et L. 214-1 et suivants du code de l'environnement relative à la réalisation d'une diguette en vue de la protection de la commune de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE

1^{er} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
Le préfet de la région Basse-Normandie, préfet du Calvados, informe le public qu'en exécution de l'arrêté du 14/11/2014, il sera procédé à une enquête publique unique :

du mardi 6 janvier 2015 à 15h00 au mercredi 11 février 2015 à 18h00
à la demande de Déclaration d'Intérêt Général et suivants du code de l'environnement relative à la réalisation d'une diguette en vue de la protection de la commune de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.
A cet effet, les pièces relatives à cette information seront déposées au plus tard le 18 décembre 2014, à la mairie de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.
Les jours et heures d'ouverture de la mairie où chacun pourra prendre connaissance durant toute la durée de l'enquête et consigner éventuellement ses observations, sont les suivants :
MAIRIE DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE, JOURS ET HEURES D'OUVERTURE : mardi au vendredi de 15h30 à 18h00, samedi de 9h30 à 11h30
Monsieur Marcel VASSELIN est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Christian TESSIER est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales à la mairie de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE aux jours et heures suivants :
MAIRIE DE BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE
Mardi : 6 janvier 2015 : 15h00 à 18h00. Samedi : 17 janvier 2015 : 9h00 à 12h00. Mercredi : 11 février 2015 : 15h00 à 18h00.

A la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées de manière distincte et séparée au titre de chacune des enquêtes (Déclaration d'Intérêt Général et Autorisation) du commissaire enquêteur seront adressés à la mairie de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer - service eau et biodiversité, 10 boulevard Général Vanier - CS 75224 - 14052 CAEN cedex 4 où toute personne physique ou morale intéressée pourra en prendre connaissance pendant une durée d'un an.
La direction départementale des territoires et de la mer publie le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site internet des services de l'Etat et les tient à la disposition du public pendant un an.

Fait à CAEN, le 14/11/2014
Pour le préfet et par délégation,
le Directeur départemental
Christian DUPLÉSSIS

COMMUNE DE THAON
REPUBLIQUE FRANCAISE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE
ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET ENQUETE PARCELLAIRE PORTANT SUR LE PROJET DE CONTOURNEMENT DE LA ZONE AGGLOMERE DE LA COMMUNE DE THAON (14685) - 2^e AVIS

Par arrêté préfectoral du 4 novembre 2014, Monsieur le Préfet du Calvados a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe, **du mardi 16 décembre à 16h00 au mardi 20 janvier 2015 à 18h00**, préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire en vue du projet de contournement de la zone agglomérée de la commune de THAON.
Le dossier pourra être consulté du 16 décembre à 16h00 au 20 janvier 2015 à 18h00 dans les locaux de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels à savoir :

Mairie de THAON : le lundi, mardi et vendredi de 9h00 à 12h00, le mercredi de 9h00 à 12h00, le jeudi de 17h00 à 18h30.
Monsieur Hubert SEJOURNE, ingénieur à la retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, procédera en cette qualité conformément aux dispositions prescrites par le présent arrêté.
Pour cette mission, l'intéressé utilisera son véhicule personnel.

Madame Michelle LE DU, cadre supérieur à la poste à la retraite, est désignée en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal Administratif de CAEN.
Le dossier et les pièces annexes sont consultables sur le site internet départemental de l'Etat durant la période de déroulement de l'enquête préalable à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Les observations seront recueillies sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit soit au maire qui les joindra aux registres, soit au commissaire enquêteur à la mairie de THAON, siège de l'enquête conjointe, site 15, Grande Rue 14610 THAON qui les joindra aux registres respectifs.
De plus, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours, lieux et heures suivants :

Mairie de THAON : le mardi 16 décembre 2014 de 16h00 à 18h00 (ouverture de l'enquête), le mardi 23 décembre 2014 de 16h00 à 18h00 et le samedi 10 janvier 2015 de 10h00 à 12h00 et le mardi 20 janvier 2015 de 16h00 à 18h00 (clôture de l'enquête).

Le public pourra consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados - Service Urbanisme, Déplacements, Risques site 10, boulevard général Vanier - CS 75 224 - 14052 CAEN Cedex 4 et auprès de la mairie de THAON après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.
Le public pourra également consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site internet départemental de l'Etat précité, après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.

COMMUNE DE FLEURY-SUR-ORNE
REPUBLIQUE FRANCAISE
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE CONJOINTE
1^{er} AVIS

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE ET ENQUETE PARCELLAIRE PORTANT SUR LE PROJET DE CREATION D'UN CIMETIERE DE LA COMMUNE DE FLEURY-SUR-ORNE (14271)

Par arrêté préfectoral du 25 novembre 2014, Monsieur le Préfet du Calvados a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe, **du lundi 5 janvier à 8h45 au vendredi 6 février 2015 à 17h00**, préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire en vue du projet de création d'un cimetière paysager sur le territoire de la commune de FLEURY-SUR-ORNE.

Le dossier pourra être consulté du 5 janvier à 8h45 au 6 février 2015 à 17h00 dans les locaux de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels à savoir :
Mairie de FLEURY-SUR-ORNE : du lundi au jeudi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Le samedi de 9h00 à 12h00.

Monsieur Jean-Pierre DENEUX, ingénieur à la retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, procédera en cette qualité conformément aux dispositions prescrites par le présent arrêté.
Pour cette mission, l'intéressé utilisera son véhicule personnel.

Monsieur Bernard VERTONGUEN, ingénieur à la

retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le président du Tribunal Administratif de CAEN.

Le dossier et les pièces annexes sont consultables sur le site internet départemental de l'Etat durant la période de déroulement de l'enquête préalable à l'adresse suivante : <http://www.calvados.gouv.fr/>

Les observations seront recueillies sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit soit au maire qui les joindra aux registres, soit au commissaire enquêteur à la mairie de FLEURY-SUR-ORNE, siège de l'enquête conjointe, site 10, rue Serge Rouzière - 14123 FLEURY-SUR-ORNE qui les joindra aux registres respectifs.

De plus, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours, lieux et heures suivants :

Mairie FLEURY-SUR-ORNE : le mardi 6 janvier 2015 de 14h00 à 17h00. Le samedi 24 janvier 2015 de 9h00 à 12h00 et le vendredi 6 février 2015 de 14h00 à 17h00 (clôture de l'enquête).

Le public pourra consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados - Service Urbanisme, Déplacements, Risques site 10, boulevard général Vanier - CS 75 224 - 14052 CAEN Cedex 4 et auprès de la mairie de FLEURY-SUR-ORNE après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.

Le public pourra également consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site internet départemental de l'Etat précité, après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.



COMMUNE DE SAINT MANVIEU NORREY
1^{er} AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
relative au PLU

Par arrêté municipal n°2014-083 en date du 11 décembre 2014, M. le Maire de ST MANVIEU-NORREY a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du Plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Bruno CONAN a été désigné par M. le Président du Tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de ST MANVIEU-NORREY du 6 janvier 2015 au 9 février 2015 aux jours et heures habituels d'ouverture :
Lundi de 15h00 à 18h00 - Mardi de 09h00 à 12h00 - Jeudi de 15h00 à 19h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de ST MANVIEU-NORREY.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les Mardi 6 janvier 2015 de 09h00 à 12h00. Samedi 24 janvier 2015 de 09h00 à 12h00, Lundi 9 février 2015 de 15h00 à 18h00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenu à la disposition du public.

VILLE DE CAEN
MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE CAEN
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
1^{er} insertion

Par arrêté n° 2014/1520 du 11 décembre 2014, le Maire de la ville de Caen a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local de l'Urbanisme de la Ville de Caen. Cette enquête se déroulera du lundi 12 janvier au samedi 14 février 2015 inclus.

Conformément aux dispositions du code de l'urbanisme, ces modifications :
- ne portent pas atteinte à l'économie générale du PADD,
- n'entrent pas dans le champ d'application de la révision normale ou simplifiée.

Le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Caen vise donc à intégrer des adaptations réglementaires afin :

- de rectifier des erreurs matérielles, littérales et/ou graphiques, apparues à la faveur de l'utilisation quotidienne du nouveau PLU
- d'améliorer l'application de certaines dispositions réglementaires en en clarifiant ou précisant la formulation,
- de procéder à quelques modifications réglementaires concernant notamment des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) de secteurs, des emplacements réservés (ER)...

Enfin, la modification est l'occasion d'intégrer deux

mises à jour dans les annexes du PLU.

1. Commissaire enquêteur :
Madame Catherine DE LA GARANDIERE, attaché territorial à la retraite a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire pour conduire cette enquête publique, par décision n° E14000127/14 du Président du Tribunal administratif de CAEN en date du 3 décembre 2014. Madame Ghislaine EVEN, formatrice en urbanisme réglementaire a été désignée en qualité de suppléante par cette même décision.

2. Le dossier d'enquête
Le dossier d'enquête publique est constitué des pièces suivantes :
- le projet de modification,
- la note explicative de synthèse et la note de procédure de l'enquête

- les avis des Personnes Publiques Associées
3. Les lieux et dates de l'enquête
L'enquête publique se déroulera du 12 janvier au 14 février 2015 inclus

3-1. consultation du dossier soumis à enquête publique :
Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés du 12 janvier au 14 février inclus, à l'Hôtel de Ville de Caen, salle du Scriptorium, (Rez-de-chaussée derrière l'accueil général), ainsi que dans chacun des quatre pôles de vie, aux jours et heures d'ouverture au public. Afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses appréciations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête ou encore les faire connaître par écrit ou oralement à la Commissaire enquêteur.
- HOTEL DE VILLE : du lundi au jeudi de 8h15 à 17h45, le vendredi de 8h15 à 16h45, le samedi de 9h30 à 12h30
- Pôle de Vie NORD-OUEST : 5, rue Jean Racine, 14000 Caen, du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Pôle de Vie RIVE DROITE : 16, avenue Guynemer (Parc Claude-Decaens), 14000 Caen, du lundi au vendredi de 9h à 18h
- Pôle de Vie CENTRE / SUD-OUEST : 12, rue du Stade de Venois, 14000 Caen, du lundi au vendredi de 9h à 18h

3-2. Permanences de la commissaire enquêteur
Elle siègera à l'Hôtel de Ville de Caen où toutes les observations devront lui être adressées : Mme la commissaire enquêteur - Direction de l'urbanisme - Hôtel de Ville - Esplanade JM Louvel, 14000 CAEN. Elle tiendra une permanence à l'Hôtel de Ville et dans les pôles de vie aux jours et heures de permanence suivants :
- Hôtel de Ville de CAEN, Esplanade Jean-Marie LOUVEL 14000 CAEN, salle du Scriptorium, rez-de-chaussée derrière l'accueil général :
le lundi 12 janvier 2015, de 9h00 à 13h00 ;
le vendredi 30 janvier 2015, de 13h à 17h45 ;
le samedi 14 février 2015, le matin de 9h30 à 12h30 ;

- Pôle de Vie NORD-OUEST : 5, rue Jean Racine, 14000 Caen
le lundi 12/01/2015, de 14h30 à 18h00
- Pôle de Vie RIVE DROITE : 16, avenue Guynemer (Parc Claude-Decaens), 14000 Caen
le jeudi 22/01/15, de 14h30 à 18h00
- Pôle de Vie CENTRE / SUD-OUEST : 12, rue du Stade de Venois, 14000 Caen
le mardi 3/02/15, de 12h00 à 16h00
- Pôle de Vie NORD-EST : 15, place Champlain, 14000 Caen
le jeudi 22/01/15, de 9h00 à 13h00

4. Les suites de l'enquête publique
A l'issue de l'enquête publique, la commissaire enquêteur établira un rapport qui relatera le déroulement de l'enquête et examinera les observations recueillies. Elle consignera dans un document séparé, ses conclusions motivées, en précisant si elles sont favorables ou non au projet.
La commissaire enquêteur transmettra au Maire de Caen, dans un délai d'un mois maximum, à compter de la date de clôture de l'enquête, le dossier d'enquête accompagné du rapport et de ses conclusions motivées. Le rapport et les conclusions motivées de la commissaire enquêteur pourront être consultés à la direction de l'urbanisme de la Ville de CAEN, Esplanade Jean-Marie LOUVEL 14000 CAEN, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, ainsi que sur le site internet de la commune : "<http://www.caen.fr>", pendant un délai d'un an courant à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ils pourront également être consultés, pendant le même délai, à la Préfecture du CALVADOS, site rue Saint Laurent 14000 CAEN.

Eventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local de l'Urbanisme sera ensuite soumis à l'approbation Conseil Municipal de la Ville de Caen.

et légales

Ordonnance 2005



Caen habitat

Accord-cadre visant à la conclusion de marchés de coordination sécurité et protection de la santé

PROCÉDURE ADAPTÉE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Caen Habitat, office public de l'habitat, 1, place Jean-Nouzille, CS 15227, 14052 Caen cedex 4, www.caenhabitat.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.pa-caenhabitat.fr>
Procédure de passation : procédure adaptée (article 10 du décret 2005-1742 du 30 décembre 2005 pris en application de l'ordonnance 2005-649 du 6 juin 2005).

Objet : accord-cadre visant à la conclusion de marchés de coordination sécurité et de la santé (SPS) concernant diverses opérations de démolition, de construction neuve, de réhabilitation, de gros entretien et de travaux d'aménagement intérieur sur le patrimoine de Caen Habitat.

L'accord-cadre ne comporte pas de montant minimal et un montant global maximum de 200 000 euros HT.

Description : les candidats peuvent répondre pour l'un ou les 2 lots :

Lot 1 : opérations de niveau 1 et 2, 4 candidats multilatéraux.

Lot 2 : opérations de niveau 3, 3 candidats multilatéraux.

Le candidat n'a pas la possibilité de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupes.

La participation est réservée à une profession particulière : oui.

Coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé.

Délaï d'exécution : l'accord-cadre est conclu pour une durée de 1 an à compter de la date de notification de l'accord-cadre avec possibilité de 2 reconductions tacites annuelles.

Démarrage prévisionnel : février 2015.

Modalités d'obtention du DCE : demande du DCE sous forme papier à transmettre par courrier ou par télécopie Caen Habitat, 1, place Jean-Nouzille, CS 15227, 14052 Caen cedex 4. Tél. 02 31 27 50 12 ; sg.marches@caenhabitat.fr ou télécopierement sur <http://www.pa-caenhabitat.fr>

Date limite de réception des offres : le 2 février 2015 à 12 h 30.

Critères de jugement des offres de l'accord-cadre : sont fixés au règlement de consultation.

Insertion avec totalité des renseignements publiés : mise en ligne sur le profil acheteur www.pa-caenhabitat.fr

Renseignements administratifs : courriel : sg.marches@caenhabitat.fr ; tél. 02 31 27 50 12.

Date de l'envoi de l'avis à la publication : 5 janvier 2015.

Marchés publics conclus en 2014

Art. 133 du Code des Marchés publics

Article 133 du Code des Marchés Publics

ACHETEURS PUBLICS

Chaque année, le Code des Marchés Publics vous impose de publier la liste de vos marchés conclus l'année précédente.

Donnez une vision globale à vos réalisations effectuées l'ensemble de vos achats et de vos réalisations effectuées en 2014 !

Ouest-France ouvre spécialement une rubrique article 133, contactez-nous pour tout renseignement.

Tél. 02 99 26 42 00

mail : annonces.legales@medialex.fr

Délégation de services

Commune de Barbery

Assainissement collectif

DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

1. Dénomination de la collectivité : commune de Barbery, mairie, route de la Suisse-Normande, 14220 Barbery.

2. Objet de la consultation : délégation par affermage du service public d'assainissement collectif territoriaux.

3. Caractéristiques principales :

Durée du contrat : 12 ans.

- Nombre de rémunération :

- volumes d'abonnements : 291 (données 2013).

- installations à exploiter :

- 7 300 ml de conduites gravitaires.

- 3 postes de relèvement avec 1 110 ml de conduites de refoulement.

- 1 station d'épuration de type boues activées faible charge d'une capacité nominale de 1 300 équivalents-habitants,

- 1 station d'épuration de type filtres plantés de roseaux d'une capacité nominale de 130 équivalents-habitants.

4. Modalités de remise des candidatures : les candidatures seront transmises sous double enveloppe par pli recommandé avec accusé de réception ou remise contre récépissé à l'adresse suivante : M. le Maire de la commune de Barbery, mairie, route de la Suisse-Normande, 14220 Barbery.

L'enveloppe intérieure portera la mention suivante : candidature pour la gestion du service public d'assainissement collectif, « à ouvrir qu'en commission ».

5. Date limite de réception des candidatures : le vendredi 27 février 2015.

6. Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : dossier relatif à la collectivité demandant la délégation de service public.

7. Les offres devront être envoyées en

Autres marchés

Grand Port Maritime du Havre (GPMH)

Acquisition d'une porte clapet pour la forme 5

PROCÉDURE ADAPTÉE

Avis rectificatif

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) procède à une consultation pour un marché passé selon la procédure négociée avec mise en concurrence préalable (article 144.1^{er} alinéa du Code des marchés publics).

Objet : acquisition d'une porte clapet pour la forme 5.

Au lieu de :

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) procède à une consultation pour un marché passé selon la procédure adaptée

(article 144.III du Code des marchés publics).

Objet : acquisition d'une porte clapet pour la forme 5.

La date limite de remise des offres est fixée au 19 janvier 2015 à 20 h 00.

Modalités de retrait du dossier de consultation :

- soit en en faisant la demande au : secrétariat du service des achats, pôle marchés, Grand Port Maritime du Havre, terre-plein de la Barre, CS 81413, 76067 Le Havre cedex, télécopieur 02.32.74.72.40.

Courriel : pamarches@havre-port.fr

- soit à l'adresse suivante par téléchargement du dossier :

www.achatspublic.com

L'avis d'appel public à la concurrence correspondant est publié sur le site du GPMH (www.havre-port.fr) ainsi qu'à BOAMP (www.journal-officiel.gouv.fr).

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) procède à une consultation pour un marché passé selon la procédure négociée avec mise en concurrence préalable (article 144.1^{er} alinéa du Code des marchés publics).

Objet : acquisition d'une porte clapet pour la forme 5.

La date limite de remise des candidatures est fixée au 19 janvier 2015 à 20 h 00.

Modalités de retrait du dossier d'appel à candidature :

- à l'adresse suivante par téléchargement du dossier :

<https://www.achatspublic.com>

L'avis d'appel public à la concurrence correspondant est publié sur le site du GPMH (www.havre-port.fr), au JOUE ainsi qu'à BOAMP (www.journal-officiel.gouv.fr).

Vie des sociétés

SAS LH RETAIL CONSULTING

Société par actions simplifiée

Au capital de 3 000 euros

Siège social : Domaine du Golf

10, allée du Val-Renouf

14200-HEROUVILLE-SAINT-CLAIR

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 2 janvier 2015 est constituée la société

présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société par actions simplifiée.

Dénomination : LH Retail Consulting.

Capital : 3 000 euros.

Capital social : Domaine du Golf, 10, allée du Val-Renouf, 14200 Herouville-Saint-Clair.

Objet : audit, conseil et formation en stratégie commerciale et client ; audit, conseil et formations en météorologie ; communication et image.

Durée : 99 ans.

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales.

Agrement :

L'actionnaire unique pourra céder ou transmettre librement ses actions à toute époque.

En cas de pluralité d'actionnaires, toutes décisions ou transmissions d'actions, que ce soit à titre gratuit ou onéreux, y compris entre actionnaires, au conjoint, ascendant ou descendant d'un actionnaire, seront soumises à l'agrément préalable du président.

Président : Mme Laurence Heitz, demeurant à Hérouville-Saint-Clair (14200). Domaine du Golf, 10, allée du Val-Renouf, Immatriculation au RCS de Caen (14).

Pour avis

Le Président :

Étude de Me GILLOURY

Notaire à CORNE (49630)

SOCIÉTÉ CIVILE VOLNEY

Au capital de 104 200 euros

Siège social : 49000 ANGERS

6, rue Volney

RCS Angers 448 228 734

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes d'un acte reçu le 8 décembre 2014, enregistré à Saumur, le 15 décembre 2014, bordereau 1046, case 1, les associés ont pris les décisions suivantes :

Le capital est réduit de 62 500 euros pour être porté à 41 700 euros.

Par suite de l'annulation de 12 500 parts de 5 euros de valeur nominale chacune, M. François Delagreau, demeurant à La Graverie (14), 5, rue d'Etouvy, a été nommé gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Patrick Delagreau, décédé.

Le siège social de la société est transféré à La Graverie (14), 5, rue d'Etouvy, au domicile du nouveau gérant.

Rappel de l'objet social principal : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourra devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement et toutes opérations financières et mobilières se rattachant à l'immeuble.

Durée de la société : 99 ans à compter du 14 avril 2003.

La société sera immatriculée au RCS de Caen.

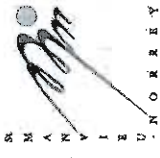
Pour avis

E. GILLOURY

Notaire.

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Avis administratifs



2E AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative au PLU

Il est rappelé que par arrêté municipal n° 2014-083 en date du 11 décembre 2014, M. le Maire de Saint-Manvieu-Norrey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du Plan local d'urbanisme.

A cet effet M. Bruno Conan a été désigné par M. le Président du tribunal administratif en tant que commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Saint-Manvieu-Norrey du 6 janvier 2015 au 9 février 2015 aux jours et heures habituels d'ouverture : lundi de 15 h 00 à 18 h 00, mardi de 9 h 00 à 12 h 00, jeudi de 15 h 00 à 19 h 00, vendredi de 15 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Manvieu-Norrey.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie les :

- mardi 6 janvier 2015, de 9 h 00 à 12 h 00,

- samedi 24 janvier 2015, de 9 h 00 à 12 h 00,

- lundi 9 février 2015, de 15 h 00 à 18 h 00.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.

2E AVIS

D'ENQUÊTE CONJOINTE

Par arrêté préfectoral du 25 novembre 2014, M. le Préfet de Calvados a prescrit l'ouverture d'une enquête publique conjointe, du lundi 5 janvier à 8 h 45 au vendredi 6 février 2015 à 17 h 00, préalable à la déclaration d'utilité publique et enquête parcellaire en vue du projet de création d'un chemin piétonnier sur le territoire de la commune de Fleury-sur-Orme.

Le dossier pourra être consulté du 5 janvier à 8 h 45 au 6 février 2015 à 17 h 00 dans les locaux de la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels à savoir :

Mairie de Fleury-sur-Orme : du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 45 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00, le samedi de 9 h 00 à 12 h 00.

M. Jean-Pierre Deneux, ingénieur à la retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire, procédera en cette qualité conformément aux dispositions prescrites par le présent arrêté. Pour cette mission, l'intéressé utilisera son véhicule personnel.

M. Bernard Veronique, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par le président du tribunal administratif de Caen.

Le dossier et les pièces annexes sont consultables sur le site internet départemental de l'Etat durant la période de déroulement de l'enquête préalable à l'adresse suivante :

<http://www.calvados.gouv.fr/>

Les observations seront recueillies sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit soit au maire qui les jointra aux registres, soit au commissaire enquêteur à la mairie de Fleury-sur-Orme siège de l'enquête conjointe, site 10, rue Serge-Rouzière, 14123 Fleury-sur-Orme qui les joindra aux registres respectifs.

De plus, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux jours, lieux et heures suivants :

Mairie de Fleury-sur-Orme : - mardi 6 janvier 2015 de 14 h 00 à 17 h 00,

- samedi 24 janvier 2015 de 9 h 00 à 12 h 00,

- et le vendredi 6 février 2015 de 14 h 00 à 17 h 00 (clôture de l'enquête).

Le public pourra consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur à la Direction départementale des territoires et de la mer du Calvados, service urbanisme, déplacements, risques site 10, boulevard Général-Vanier, CS 75224, 14052 Caen cedex 4 et auprès de la mairie de Fleury-sur-Orme après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.

Le public pourra également consulter le rapport, l'avis et les conclusions du commissaire enquêteur sur le site internet départemental de l'Etat précité, après transmission et dépôt des pièces dans les délais légaux.

2E AVIS

D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 26 novembre 2014, le maire de Coudray-Rabut a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision de Plan local d'urbanisme.

A cet effet, M. Yann Druet, ingénieur en génie rural retraité, a été désigné en tant que commissaire enquêteur titulaire et M. Jean Coulon, inspecteur départemental des impôts retraité, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie du 5 janvier 2015 au 5 février 2015 inclus.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le lundi 5 janvier 2015, de 14 h 30 à 19 h 00,

- le jeudi 15 janvier 2015, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le jeudi 22 janvier 2015, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le samedi 31 janvier 2015, de 9 h 00 à 12 h 00,

- le jeudi 5 février 2015, de 9 h 00 à 12 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de révision pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

Autres légales

CESSATION DE GARANTIES

Capex Caution SA, société anonyme au capital de 3 200 000 euros, régie par le Code des assurances dont le siège social est 10, boulevard Marie-et-Alexandre Oyon, 72013 Le Mans cedex 2, immatriculée au RCS Le Mans B 377 581 079, informe de la cessation de la garantie financière légale de 100 000 euros avant cours selon la dernière attestation de caution jusqu'au 31 décembre 2014 délivrée par la SARL Nonvoyagesco.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur départemental/Christian DUFFLESSIS.

Fait à Caen, le 14 novembre 2014

Pour le Préfet

Le Directeur

